

## Plan économique du Québec

### Miser sur le dynamisme des régions

**Québec, le 26 mars 2015** – L’essor du Québec passe sans contredit par la vitalité de ses régions. À cet égard, le gouvernement propose, dans le Plan économique, des actions significatives pour stimuler l’économie des régions. « Le Québec s’est bâti sur le dynamisme et la diversité de ses régions, et nous devons nous assurer de leur fournir les outils qui leur permettront de s’épanouir à leur pleine mesure », a déclaré le ministre des Finances, M. Carlos Leitão.

#### **Soutenir l’investissement dans les régions**

Le Plan économique prévoit le maintien et la prolongation, pour une période de cinq ans, du crédit d’impôt à l’investissement relatif au matériel de fabrication et de transformation pour les régions, lequel devait se terminer le 31 décembre 2017.

« Cet appui permettra aux entreprises d’obtenir un levier financier nécessaire pour investir dans des projets de diversification et de développement d’infrastructures qui soutiendront la croissance de leurs activités », a souligné le ministre.

#### **Un appui aux Îles-de-la-Madeleine**

Le développement économique des Îles-de-la-Madeleine représente un défi majeur. Ainsi, dans le contexte du déploiement de la stratégie maritime, le gouvernement appuiera le développement et la diversification du tissu industriel de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et des autres régions maritimes du Québec. À cet effet, le Plan économique du Québec prévoit, notamment :

- la prolongation de cinq ans du crédit d’impôt remboursable pour la Gaspésie et certaines régions maritimes du Québec, soit jusqu’au 31 décembre 2020;
- l’admissibilité des entreprises du secteur récréotouristique situées aux Îles-de-la-Madeleine à ce crédit d’impôt, et ce, dès l’année civile 2015.

Par ailleurs, afin de maintenir un lien ferroviaire en Gaspésie, le gouvernement fera l’acquisition de la totalité du réseau de chemin de fer allant de Matapédia à Gaspé. De plus, près de 3 millions de dollars sont prévus pour l’exploitation et l’entretien du réseau.

### **Soutien aux municipalités en matière de programmes environnementaux**

Le gouvernement reconnaît l'importance d'accompagner les municipalités dans leurs efforts de lutte contre les changements climatiques ainsi que dans leur adaptation à ces changements. Ainsi, le gouvernement :

- met en place un nouveau programme, ClimatSol-Plus, qui donnera aux municipalités des ressources supplémentaires de 10 millions de dollars pour poursuivre la réhabilitation des terrains contaminés situés sur leur territoire;
- prévoit une aide de 8 millions de dollars pour les municipalités situées le long du Saint-Laurent confrontées à l'érosion des berges.

« Il va sans dire que les régions pourront également bénéficier de nombreuses autres mesures du Plan économique, telles celles prévues dans la stratégie maritime et la stratégie québécoise de développement de l'aluminium, ainsi que celles prévues dans le cadre du déploiement du Plan Nord », a conclu M. Leitão.

- 30 -

**Source :** Andrée-Lyne Hallé  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Finances  
418 643-5270